

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 13 mars 2020

Coronavirus-COVID-19 : Point de situation en Bourgogne-Franche-Comté

Au 13 mars, 272 personnes sont atteintes par le COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté. Aucun nouveau décès n'est à déplorer.

Santé publique France recense ce vendredi 13 mars, 272 personnes testées biologiquement et identifiées comme positives au COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté, soit 53 cas de plus qu'hier :

- aucun nouveau décès ne s'ajoute aux cinq à déplorer en Bourgogne-Franche-Comté
- près des trois quarts des patients sont suivis à domicile
- quinze patients sont hospitalisés en réanimation
- huit patients sont guéris.

Le Doubs et le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté enregistrent toujours une circulation très dynamique du virus.

Cette circulation s'intensifie au sud Saône-et-Loire, en Côte-d'Or et en Haute-Saône.

Elle demeure plus faible dans le Jura, voire sporadique dans la Nièvre et l'Yonne.

La propagation du virus appelle une réponse forte tant en termes d'organisation sanitaire que de prévention.

Mobilisation des soignants, protection des plus fragiles

L'ensemble des équipes des hôpitaux de Bourgogne-Franche-Comté se mobilisent pour se préparer à accueillir de plus en plus de cas graves de COVID-19 et continuer à soigner les autres malades.

Il a été décidé de différer les soins non-essentiels et non-urgents, c'est à dire les opérations, interventions et consultations dont le report n'entraîne pas de perte de chance pour les patients. Les hôpitaux sont invités à activer le stade 2 de leur plan blanc, ce qui est le cas notamment du CHU de Besançon, de l'hôpital Nord-Franche-Comté, du centre hospitalier de Mâcon, de l'hôpital de Vesoul...

Les centres 15 font face à un afflux massif d'appels : l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la préfecture de région renouvellent leur incitation au civisme pour que ces appels soient réservés aux véritables urgences médicales et, s'agissant du coronavirus, aux personnes présentant des symptômes sévères.

Le plan bleu dans les EHPAD est actuellement lancé à l'échelle nationale depuis le 6 mars. Dans ces établissements, il a été décidé un renforcement des restrictions de visites du fait de la vulnérabilité particulière des publics concernés : l'intégralité des visites de personnes extérieures aux EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD) est suspendue.

Nos comportements individuels

Pour gagner du temps sur l'épidémie et permettre aux hôpitaux, aux services d'urgences et de réanimation de prendre en charge les patients les plus gravement atteints, il est demandé aux personnes de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile en limitant leurs contacts au maximum.

La fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités s'ajoute à ces mesures pour freiner l'épidémie.

D'autres mesures et notamment de restrictions des rassemblements peuvent s'appliquer à l'échelle des départements sous la conduite des préfets, comme c'est le cas dans le Doubs et pour le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté.

Chacun d'entre nous, dans son comportement individuel, a les moyens d'agir simplement et efficacement en adoptant systématiquement les gestes barrières de protection individuelle et collective : **se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.**

